

DECISION N° 18160335 /MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 02 JUN 2016

Portant ouverture du concours d'entrée en première année de la Formation Initiale à l'Institut Universitaire de Technologie du Bois (IUT-BOIS) de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo, et fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année académique 2016/2017.

**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,**

- VU la Constitution ;
- VU la Loi n°2001/005 du 16 Avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- VU le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- VU le Décret n°2005/342 du 10 septembre 2005 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux Universités ;
- VU le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;
- VU le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes applicables aux Universités, modifié et complété par le Décret n°2005/342 du 10 septembre 2005 ;
- VU le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités
- VU le Décret n°2012/433 du 01 octobre 2012 portant organisation de l'Enseignement Supérieur ;
- VU le Décret n°2012/333 du 29 juin 2012 portant nomination d'un Vice-Chancellor et de Recteur dans certaines Universités d'Etat ;
- VU le Décret n°2012/366 du 06 août 2012 portant nomination de Responsables dans les Universités d'Etat ;
- VU le Décret n°2013/0891/PM du 12 mars 2013 portant nomination de Responsables au Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu l'arrêté N°16/0172/MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC/SE du 10 février 2016 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Établissements des Universités d'État du Cameroun, au titre de l'année académique 2016-2017 ;

Sur proposition du Recteur de l'Université de Yaoundé I.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est ouvert un concours pour le recrutement de 35 (trente-cinq) candidats par filière en première année de la Formation Initiale à l'Institut Universitaire de Technologie du Bois (IUT-Bois) de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo dans les filières suivantes, au titre de l'année académique 2016/2017 :

Filières	Types de baccalauréat	Nombre de places
Génie Civil-Construction Bois	C ; D ; E ; F4 ; BT/Métiers Bois ; GCB-AL	35
Génie Logistique, de Transport et de Distribution	A ; B ; C ; TI ; D ; E ; G2 ; G3 ; BT/Métier Bois ; GCE-AL	35
Génie Mécanique et Affûtage	C ; D ; E ; F1 ; BT/Métier Bois ; GCE-AL	35

**Article 2 :** Le concours visé à l'article 1 ci-dessus est ouvert aux Camerounais des deux sexes et aux candidats étrangers résidant au Cameroun dans la limite des places disponibles.

**Article 3 :** Les candidats aux concours devront être âgés de **29 ans** au plus à la date du concours.

**Article 4 :** Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

1. Une fiche de candidature ;
2. Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
3. Une photocopie certifiée conforme du baccalauréat ou BT ou du GCE A/L en mathématiques, physique, chimie ;
4. Quatre (04) photos d'identité (4 x 4) ;
5. Un certificat médical délivré par un médecin fonctionnaire datant de moins de trois (03) mois ;
6. Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
7. Une attestation de versement d'un montant de **20 000 F CFA** sur le compte n°**10033 05211 1100400009 44**, intitulé « **INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DU BOIS** » à l'United Bank of Africa (UBA) ou dans toutes les **Agences Express Union du Cameroun**
8. Une enveloppe de grand format timbrée à 400 F CFA et portant au verso, l'adresse du candidat.

**Article 5 :** Le concours aura lieu le **Mercredi le 07 septembre 2016** dans les centres suivants :

- IUT/BOIS localisé à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) à Mbalmayo ; IUT de Douala ; Université de Buéa ; Université de Bamenda ; Lycée Technique de Bertoua ; Université de Ngaoundéré ; Université de Dschang.

**Article 6 :** Le programme du concours est celui des classes Terminales des séries indiquées. Les épreuves sont écrites et portant sur les matières suivantes :

Epreuves	Durée	Coefficient
Culture Générale (épreuve identique pour toutes les filières)	3H	04
Mathématiques et Physique (Filières CB et MA)	3H	04
Mathématiques (Filière GLT)	3H	04

**Article 7 :** Les fiches de candidatures seront retirées et les dossiers complets déposés au plus tard le **lundi 05 septembre 2016**, délai de rigueur, dans l'un des lieux ci-après :

- Les Délégations Régionales du MINESEC : Douala, Yaoundé, Buéa, Bamenda, Bertoua, Ngaoundéré, Ebolowa
- Université de Dschang
- IUT de Douala
- Ecole Nationale Supérieure Polytechnique à Yaoundé
- IUT-Bois, dans le campus de l'ENEF à Mbalmayo
- MINESUP/DAUQ porte **1536**

Les fiches de candidatures peuvent également être téléchargées sur le site Web du MINESUP à l'adresse : [www.minesup.gov.cm](http://www.minesup.gov.cm)

**Article 8 :** Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, le Directeur des Accréditations Universitaires et de la Qualité et le Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie du Bois (IUT-Bois) de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée puis publiée par tout ou besoin sera.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,



Jacques FAME NDONGO